Aix-la-Chapelle – De Charlemagne au nouveau traité franco-allemand

Harald Müller

Renforçons l'Europe ensemble ! Telle pourrait être la formule résumant le traité signé le 22 janvier 2019 à Aix-la-Chapelle par l'Allemagne et la France. Les deux États se sont engagés à mettre en œuvre toute une série de mesures pour intensifier leur coopération. Cette collaboration renforcée vise aussi à devenir un moteur de l'évolution au sein de l'Union européenne en matière d'économie, de politique étrangère et de sécurité, de culture, de médias, ainsi que de droit, d'environnement et de climat. C'est un programme engagé, élaboré par Angela Merkel et Emmanuel Macron. Une fois de plus, les deux pays s'avèrent être les forces motrices au sein de l'Union européenne, une puissance politique agissant de façon résolue et homogène.

Les objectifs du traité d'Aix-la-Chapelle

Le préambule du traité formule l'objectif essentiel : se préparer aux défis auxquels les deux États sont confrontés au XXI^{e} siècle. Des valeurs communes constituent le socle de l'action commune - tel est le fil rouge de tout le traité. À l'heure de la mondialisation des échanges, des économies et des modèles sociaux harmonisés garantissent une plus grande efficacité que des actions nationales isolées. Une politique de sécurité, commune si possible à toute l'Union européenne, était déjà souhaitable en 2019 ; au vu de la guerre en Ukraine, elle paraît plus urgente que jamais. Les objectifs majeurs du traité concernant les droits humains, le changement climatique, l'Europe globale ou les Nations Unies trouvent leur concrétisation dans l'être ensemble franco-allemand : promouvoir les deux langues, coopérer entre régions frontalières, stimuler les jumelages entre villes et la mobilité internationale grâce au rôle majeur de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, d'ailleurs expressément cité dans le traité.

Un traité de l'Élysée 2.0

La signature du traité a été sciemment fixée au 22 janvier 2019, exactement 56 ans après celle du traité de l'Élysée, à Paris, par l'Allemagne et la France, qui reste le fondement d'une coopération nouvelle entre les deux pays. À l'époque, deux décennies après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, c'était la réconciliation qui était au cœur du traité. Ce n'était rien moins qu'évident puisque les deux pays s'étaient fait la guerre à plusieurs reprises pendant des siècles et que de profonds fossés les avaient séparés. En signant le traité de l'Élysée, la France et l'Allemagne s'engageaient en faveur de la paix et d'une étroite coopération, créant ainsi les fondements d'une intégration dynamique des États ouest-européens.

Le traité d'Aix-la-Chapelle de 2019 constitue donc l'élargissement de celui de 1963. L'amitié franco-allemande s'étant consolidée au cours des cinquante années écoulées, il était désormais possible de s'entendre sur des mesures et objectifs politiques concrets, visant à renforcer les liens entre les deux voisins et à influer fortement sur la communauté des États européens.

La ville de Charlemagne

Mais pourquoi ne pas choisir de nouveau Paris ou Berlin ? Cela s'explique d'abord par l'importance des forces politiques régionales en Allemagne et celle d'Armin Laschet, ministre-président de la Rhénanie du Nord-Westphalie, plénipotentiaire fédéral chargé des relations culturelles franco-allemandes de janvier 2029 à décembre 2021, candidat à la chancellerie en 2021 et né à Aix-la-Chapelle.

Une raison plus décisive est le fait qu'Aix-la-Chapelle est le *lieu de mémoire* par excellence de l'histoire franco-allemande. C'est dans cette ville, dont le nom allemand est Aachen, que Charlemagne a passé les vingt dernières années de sa vie. Ce dirigeant européen du

haut Moyen-Âge au rôle prépondérant, revendiqué comme compatriote aussi bien par les Allemands que par les Français, a fait de cette ville sa résidence permanente, rompant avec les habitudes des rois de l'époque. C'est depuis Aix-la-Chapelle qu'il a régné sur l'immense royaume des Francs, dont le cœur était composé de régions aujourd'hui françaises ou allemandes. Dans un premier temps, son fils Louis a perpétué cet usage, de sorte qu'Aix-la-Chapelle a été considérée comme *prima sedes Francia*, le lieu le plus important du royaume des Francs et le lieu de cristallisation à l'échelle européenne de ce qui est devenu un Empire. Mais cette période glorieuse prit fin dès le IX^{e} siècle. Le grand empire carolingien s'est disloqué en petites entités : au fil des siècles, se sont formées par la suite les nations italienne, allemande et française.

Aix-la-Chapelle au cœur de l'Europe

Aix-la-Chapelle et Charlemagne sont des racines historico-géographiques de l'idée européenne moderne après la Deuxième Guerre mondiale (1939–1945) : constituer sur le continent un centre démocratique fort, comportant les pays du Bénélux, la France et la République fédérale - ces deux dernières ont d'ailleurs été au cours des dernières décennies le moteur de l'unification européenne. Les villes d'Aix-la-Chapelle et de Reims, où étaient couronnés les rois des deux royaumes au Moyen-Âge, sont liées depuis 1967 par un jumelage ô combien symbolique et très dynamique. Il était difficile de trouver mieux qu'Aix-la-Chapelle pour signer le traité de 2019 entre la France et l'Allemagne, d'autant plus que la ville est située géographiquement sur la ligne de contact entre les cultures romane et germanique.

Pour aller plus loin

Dossier : « 60^{e} anniversaire du Traité de l'Elysée (1963) et mise en œuvre du Traité d'Aix-la-Chapelle (2019) », *Allemagne d'aujourd'hui*, 244 (avril-mai 2023).
Kerner, Max, *Karl der Große. Entschleierung eines Mythos*, Cologne, 2001.
Lappenküper, Ulrich, *Die deutsch-französischen Beziehungen 1949-1963. Von der „Erbfeindschaft" zur „Entente élémentaire"*, Munich, 2001.
Müller, Harald, « Aix-la-Chapelle à l'époque carolingienne. Nouvelles approches », *Francia,* 41 (2014), p. 25-48.
Werner, Karl Ferdinand, « Aachen – Aix-la-Chapelle », in : Horst Möller, Jacques Morizet (dir.), *Allemagne – France : lieux et mémoire d'une histoire commune*, Paris, 1995, p. 43-74.

Article du quotidien qui met en évidence l'importance du site d'Aix-la-Chapelle pour les deux pays
https://www.tagesspiegel.de/meinung/die-deutsch-franzosische-freundschaft-lebt-nicht-nur-von-gesten--sie-braucht-taten-4137877.html

Interview de Sabine Thillaye, une femme politique franco-allemande
https://www.deutschland.de/de/topic/politik/aachener-vertrag-folgt-elysee-vertrag-sabine-thillaye-im-interview

Fonds citoyen franco-allemand : https://www.fondscitoyen.eu/
Le Fonds citoyen franco-allemand soutient les personnes qui participent activement à la création d'une société civile européenne engagée, en œuvrant à des projets communs et intergénérationnels au-delà des frontières entre la France et l'Allemagne.